



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

Frais de déplacement hors Québec -- Canada

Paragraphe 18 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : janvier à mars

Information complémentaire :

Aucune dépense en déplacement hors Québec pour ce trimestre